

# BULLETIN MUNICIPAL de CHAUSSENAC

N°48 - juillet 2012

Liberté - Egalité - Fraternité



" Pour vous tous ...



un été fleuri."



## Proximité et ruralité ...



Cet éditorial est souvent l'occasion de vous faire partager quelques évènements ayant marqué la vie municipale ou communale depuis ce début d'année.

- la détection de la fuite d'eau constatée sur notre réseau n'a pas été facile. C'est avec soulagement que nous avons pu la résorber. Les efforts consacrés par la municipalité depuis les dernières années (étanchéité du château d'eau, changement de conduites, installation de compteurs divisionnaires, traitement chloré ...) nous assurent – espérons-le – pour plusieurs années, qualité et quantité de l'eau distribuée.

- toutes les associations ont renouvelé ou actualisé leur équipe de bénévoles et préparés de nombreuses animations, malgré les difficultés pour trouver des volontaires. Est-il besoin de rappeler que la qualité de vie dépend certes des services publics (qui souvent se dégradent ou s'éloignent) mais également de toutes les actions de proximité qui concourent à rompre l'isolement et apporter un peu de convivialité parmi nous.

- enfin un bon taux de participation aux élections qui se sont déroulées aux mois de mai et de juin derniers montrent que la majorité des chaussenacois ont fait preuve de civisme. Quelles que soient les opinions de chacun, souhaitons que la ruralité trouve sa place et la reconnaissance souhaitable dans les réformes et le changement qui s'imposent.

Jacques KLEM, maire.



### Naissance :

Le 7 mars 2012 à Aurillac, Maé TERRISSE fille de Marie LATHOUD et Vincent TERRISSE de Cussac.

### Décès : (y compris transcription)

Le 1<sup>er</sup> mars 2012 à Clermont-Ferrand – Christian VANTAL né en 1951 à Chaussenac.

Le 19 mars 2012 à Aurillac – Paul André LUC né en 1931 à Chaussenac.

Le 28 mai 2012 à Aurillac – Léon Louis MASSOULIE né en 1933 à Chaussenac.



## Résultats élections présidentielles et législatives

Bureau de vote de Chaussenac.

### 87% de votants aux présidentielles

#### ❖ 1<sup>er</sup> tour (présidentielles)

211 inscrits – 185 votants - 182 exprimés.

F. HOLLANDE 72, N. SARKOZY 36, M. Le PEN 35, J.L. MELENCHON 20,  
F. BAYROU 11,

E. JOLY 3, P. POUTOU 2, N. DUPONT-AIGNAN 2, N. ARTHAUD 1.

#### ❖ 2<sup>ème</sup> tour (présidentielle)

211 inscrits – 184 votants – 168 exprimés.

<b>François HOLLANDE</b>	107 (63, 69 %)	Nicolas SARKOZY	61 (36, 31%)
--------------------------	----------------	-----------------	--------------

#### ❖ Législatives : 151 votants (71, 6 %)

(PS) G. SALAT 65 (43 %), (UMP) A. MARLEIX 63 (41, 7 %),  
(Fr. de G.) H. COETMEUR 5(3,3%), (FN) P. GUIBERT 14 (9,3 %),  
(Vert) D. DUMAZEL 2 (1,3 %), (MODEM), V. TATICHEF 1 (0,7 %).

## Agenda

Décorations de fin d'année



Mardi 10 janvier : Réunion à la Préfecture concernant les décharges publiques (cf. = la Drulhe) : J. KLEM A. CHARLES.

Samedi 14 janvier : Manifestation – défense du LEP de Mauriac : J. KLEM



Samedi 21 janvier : Assemblée générale du Club « Inter Ages » : J. KLEM – A. PICARONNY – A. CHARLES.

- Mercredi 25 janvier : CONSEIL MUNICIPAL.
- Lundi 30 janvier et jeudi 2 février : Réunion avec la DDT (Etat) et les services du Conseil Général pour l'aménagement de la place : J. KLEM.
- Lundi 6 février : A Besse – réunion « Patrimoine » de la CODECOM  
A.CHARLES – J.M. CLARENS.
- Samedi 18 février : Soirée « Par monts et par mots » organisée par la bibliothèque.
- Mardi 21 février : Commission « environnement » à Salers – CODECOM : J. KLEM.
- Lundi 27 février : Réunion technique avec le cabinet Cros-Sanal aménagement du lotissement communal : J. KLEM.
- Samedi 3 mars : Repas de la chasse organisé par l'ACCA.
- Samedi 10 mars : Soirée « moules-frites » organisée par l'USC.
- Lundi 12 mars : Conseil communautaire « Pays de Salers » à Salers : J. KLEM.
- Mardi 13 mars : Conseil d'administration du SIETOM à Drugeac : A. CHARLES.
- Jeudi 22 mars : Réunion sur les finances locales par l'AMF 15 à Mauriac : J.KLEM.



- Dimanche 25 mars : Cérémonie commémorative du 19 mars  
(fin de la guerre d'Algérie).
- Mercredi 28 mars : CONSEIL MUNICIPAL.
- Jeudi 29 mars : Réunion organisée par les chambres consulaires pour l'accueil de nouveaux actifs dans le Cantal : J. KLEM.



Samedi 31 mars :  
Repas de printemps  
du Club Inter Ages.

Dimanche 1<sup>er</sup> avril : Réunion du bureau du Comice Agricole.

Samedi 7 avril : Conseil d'administration du CCAS (vote du CA 2011 et du BP 2012).

Mardi 17 avril : Réunion du Comité des fêtes : J. KLEM – S. CAPEL.

Dimanche 22 avril : 1<sup>er</sup> tour - élections présidentielles.

Dimanche 22 avril :  
1<sup>er</sup> tour - élections présidentielles.



Lundi 23 avril : Réunion ADMR à Pleaux : J. TONIER.

Mercredi 25 avril : Réunion « Patrimoine » Communauté de communes : A. CHARLES – S. CAPEL – D. DEGOUL – J.M. CLARENS – N. IVANOFF.



Dimanche 6 mai :  
2<sup>ème</sup> tour – élections présidentielles.



Dimanche 13 mai : Cérémonie du 8 mai 1945.  
Mardi 29 mai : Réunion du FEC (Conseil général) à Ally : D. DEGOUL.  
Samedi 9 juin : Assemblée générale USC : J.KLEM – M.LESCURE – A.CHAMELOT.  
Dimanche 10 juin : 1<sup>er</sup> tour – élections législatives.  
Mardi 12 juin : Réunion cantonale – Syndicat départemental d'électrification : A. CHAMELOT.

- **L'état de l'actif au 31.12. 2011 s'élève à**

482 953,00 € pour le service « eau et assainissement ».

1 290 681, 00 € pour le budget principal.

- **Facturation de l'eau = répartition sur période (juillet 2010 – août 2011).**

- 273 compteurs – location facturée = 8 322, 60 €
- Volume d'eau facturé = 27 673, 17 €
- Volume d'eau usée facturé = 2 222, 58 € (maisons connectées au réseau communal d'assainissement)
- Taxe au titre de la pollution = 2 423, 30 € sur volume d'eau facturé (sauf exploitant agricole) reversées à l'Agence Adour Garonne
- Taxe sur la collecte d'eaux usées = 645, 96 € (reversées à l'Agence Adour Garonne)

Soit au total = 41 287,61 €

- **Taux d'imposition :**

Compte tenu des charges de fonctionnement engagées ou prévues en 2012 (réparation du camion, du tracteur, huisseries dans bâtiments communaux ...) et des investissements (voirie de la place, caniveaux, aménagement du lotissement ...) le Conseil municipal a décidé d'augmenter les impôts locaux de 2,5% (taux proche de l'inflation annuelle située autour de 2,2%).

Les taux sont donc les suivants pour 2012=

Taxe d'habitation 9,03

Foncier non bâti 73,08

Foncier bâti 13,54

Le produit attendu s'élève à 61 529,00 € (au lieu de 58 700,00 € en 2011).

- **Budget eau et assainissement :**

- ❖ Résultats du compte administratif de l'année 2011

En fonctionnement :

Dépenses = 47 163,69 €

Recettes = 46 052,51 €

Le déficit de clôture s'élève donc à 1 111,18 €.

En investissement :

dépenses = 26 156,50 €

recettes = 36 851,00 €

Soit un excédent de clôture de 10 694,50 €

Compte tenu des excédents des années antérieures, l'excédent à reporter au budget 2012 s'élève à 19 672,70 €

- ❖ Pour le budget 2012

En fonctionnement : équilibré à hauteur de 49 950,00 €

Charges à caractère général = 19 343,00 € (18 063,11 € en 2011)  
entretien, fournitures, achat d'eau au syndicat Ally, Escorailles, ...

Agence de l'eau = 1 800,00 €

intérêts emprunts = 6 000,00 €

amortissement des installations = 18 100,00 €

les recettes proviennent de la facturation aux usagers = 44 049,00 €

(41 386,00 € en 2011), subventions 2 435,00 €, ...

En investissement :

97 266,00 € dont intérêts d'emprunt (15 000,00 €) et travaux sur réseau eau 40 000,00 € et sur l'assainissement 32 800,00 €. En recettes = emprunts prévus à hauteur de 57 367,00 €.

## • Budget annexe du CCAS :

- Compte tenu des résultats des années précédentes l'excédent de clôture s'élève à 1 749,36 €.
- Le budget primitif 2012 s'équilibre à hauteur de 1 860,00 € (colis de Noël, cadeau de naissance, ...).

## • Budget principal :

### ❖ Résultat du compte administratif 2011 =

En fonctionnement

Dépense = 185 835,89 €

Recettes = 270 317,08 €

Soit un excédent de = 84 481,19 €

En investissement

Dépenses = 100 008,02 €

Recette = 94 019,77 €

Soit un déficit de = 5 988,25 €

### ❖ Budget 2012 =

En fonctionnement équilibré en dépenses et en recettes à hauteur de 305 598,03 €.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les charges à caractère général (électricité, fournitures, téléphone, impôts fonciers, assurances, ...) = 61 862,00 € (61 713,01 € en 2011),
- Les charges de personnel = 85 570,00 € (83 123,14 € en 2011),
- Autres charges (*service incendie 6 847,62 €, subventions municipales aux associations 6 960,00 €, ...*) = 34 053,26 € (27 887,16 € en 2011),
- Intérêts sur emprunts = 10 600,00 € (9 406,53 € en 2011),
- Virement pour autofinancer les investissements = 105 000,00 € (64 000,00 € en 2011),

En investissement = 265 715,90 € financé par 39 190,00 € d'emprunts, 11 648,00 € de remboursement de TVA, 5 562,00 € de subventions, 73 715,90 € d'autofinancement ...

Les dépenses = 1 800,00 € (matériel, outillage), 90 000,00 € (bâtiments communaux, voirie place de l'église, ...)

## Subventions

Soutien aux associations sportives, culturelles, humanitaires, agricoles, ...  
un engagement tenu de la municipalité.

ACCA Chaussenac (chasse)	150,00	Entente de la Maronne (foot)	100,00
ACPG Chaussenac	135,00	FNACA Pleaux	75,00
ADAPEI Mauriac	40,00	Foyer Collège de Pleaux	110,00
ADMR Pleaux	70,00	GVA Mauriac, Pleaux, Salers	40,00
Amis de la lecture	45,00	Institut Etudes Occitanes	20,00
Ass. Diocésaine Chaussenac	250,00	La Journée de la Salers	40,00
Ass. Intermédiaire Mauriac	45,00	Loisirs Créatifs Chaussenac	55,00
Ass. Patrimoine Chaussenac	300,00	Paralysés de France	40,00
Ass. Services aux Personnes	40,00	Parents d'Elèves Ally	320,00
Ass. Sportive Collège Pleaux	40,00	Pompiers Ally	40,00
Club Inter Ages Chaussenac	370,00	Restaurants du Cœur	60,00
Comice Agricole Chaussenac	450,00	Secours Populaire Mauriac	60,00
Comice Agricole Pleaux	55,00	Société de Pêche	60,00
Donneurs de Sang Pleaux	45,00	Subv. Exept. Club I. A. Chaus.	130,00
Ecole Ally (voyages scolaires)	100,00	Subv.exept.Com.Agric.Chaus.	1300,00
Eleveurs Chevaux Lourds	40,00	Subv.exept.U.S.Chaus.	270,00
Eleveurs Multi Races Pleaux	25,00	U.S.Chaussenac	1700,00

NB: la subvention au Comité des Fêtes sera examinée en 2013, en accord avec celui-ci.

# Equipements communaux

## Petits et grands travaux ...

On peut citer pêle-mêle un certain nombre de travaux réalisés sur des crédits 2011 et 2012, soit par une entreprise, soit par Guy SEILLIER (employé communal) selon l'importance de ceux-ci.



- Réfection d'un des murs clôturant le cimetière (côté nord) par l'entreprise PEYRASSE de Pleaux.  
Coût = 5 600, 00 €.

- Remplacement ou installation d'huisseries : porte d'entrée du salon de coiffure, appartement de la poste, fenêtres, réparation d'un escalier aux « Pierres du géant », par l'entreprise BELHOMME.



- Réparation des ouvertures et serrures de la salle des fêtes. Installation d'une porte de garage à la maison (MARCHE) de Bellevue par l'entreprise CAROGIL(Ally).  
Coût = 980, 00 €.

- Réfection des murs de soutènement (route communale) à Cussac, Ostenac et Escladines, de murailles (derrière la poste), socle de la croix du cimetière par Guy SEILLIER.



- Empierrement de chemins ruraux à Cheyssiol, Contres, ... par Guy SEILLIER.
- Changement du moteur du camion communal (acquis en 1990 !) et diverses réparations par le garage DELBAS à Ally.  
Coût = 2 580, 00 €.
- Réparation du tracteur (arbre à cannes) par le garage HEBRARD à St Eulalie.  
Coût = 2 000, 00 €.
- Suite à des dégâts dus au gel du mois de février – Remplacement d'un radiateur radiant, d'un mitigeur (chaudière) et de pommeaux de douche par les entreprises BADUEL à Ally et PARSOIRE à Pleaux. Pris en grande partie par notre compagnie d'assurance.  
Coût = 3 260, 00 €.

## Fuites d'eau = un problème enfin résolu.

Nous vous avons déjà indiqué depuis plusieurs mois que d'importantes fuites d'eau perturbaient notre réseau d'eau. Le dernier bulletin municipal présentait un graphique indiquant l'augmentation anormale des quantités d'eau comptées à la sortie de la station de pompage (surtout depuis 3 ans) sans compter les quantités anormales de plus longue date. Cette situation s'est aggravée fin mars puisque la production journalière d'eau a dépassé les 170 m<sup>3</sup> !!

La municipalité a donc décidé de prendre des décisions d'urgence pour chercher ces fuites.

### 1<sup>ère</sup> étape : comment trouver le secteur ?

Après avoir vérifié toutes les vannes, nous avons fait installer des compteurs de secteur.

- à Cussac afin de tester les volumes d'eau débités sur la section Cussac-Ostenac.
- au Tilleul afin de tester les volumes d'eau débités dans le bourg et au bar (di medisi).
- à Vidal afin de tester les volumes d'eau débités à Rabiac, la Grille et Bellevue.

Cela nous a permis de déduire que la fuite était probablement située entre Vidal et la Grille ; vu l'absence de vanne entre la maison DELBAS et la Grille et la difficulté de trouver l'emplacement de la conduite d'eau sur cette portion, il a fallu poursuivre nos investigations ...



## 2<sup>ème</sup> étape : comment mieux localiser ?

On a tout d'abord fait appel à une entreprise spécialisée pour détecter l'emplacement précis.

Les vannes étant trop espacées il n'a pas été possible d'effectuer la localisation espérée. Il a donc fallu procéder autrement.

Une entreprise de travaux publics a finalement réussi à trouver l'emplacement de la conduite à 15 mètres de la route départementale près de l'ancienne « serbe » (réservoir). En obturant la conduite à mi-chemin (pose d'une vanne sectionnaire), par chance ... nous avons pu localiser enfin la fuite à 2 mètres de ce point !!

La fuite était consécutive à un tuyau de purge (20mm) datant probablement de 1967 (date d'installation du réseau) totalement ou partiellement ouvert (dont on ignorait la présence depuis au moins 30 ans ...) et d'une fissure relativement importante sur un T de raccord.



## 3<sup>ème</sup> étape : épilogue

- La consommation journalière est tombée à 50 m<sup>3</sup> environ !!  
La (les) fuite(s) nous faisaient donc perdre 100 à 120 m<sup>3</sup> d'eau par jour.
- Les frais engagés pour installer les vannes et les compteurs de secteur par l'entreprise CROUTE se sont élevés à = 14 200,00 € TTC.  
(Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Général et de l'Agence Adour-Garonne).

NB : l'employé communal procède maintenant à un relevé mensuel des compteurs de secteur afin de déceler éventuellement des consommations anormales.



### Natura 2000

Le site « Gorge de la Dordogne », de l'Auze et de la Sumène s'étend sur 4225 hectares entre Champagnac et Tourniac en passant par Arches, Chalvignac ... Notre commune est concernée par 161 hectares situés essentiellement dans les zones boisées d'Ostenac et de Cussac. Sont protégés notamment les forêts de hêtres, les forêts de pentes, éboulis ou ravins, les chênaies acidiphiles, ... les lucanes, les écrevisses, la loutre ... des espèces de chauves-souris.

### Forêt des sections de Cussac et d'Ostenac

C'est grâce au concours de l'office des forêts (ONF) qu'un plan de gestion a été élaboré depuis une dizaine d'années. Le but est de favoriser une gestion de la forêt dans la durée grâce à des plantations ou des éclaircies.

Deux parcelles l'une à Ostenac (8 hectares), l'autre à Cussac (4,8 hectares) seront exploitées en 2012 et 2013 = sous le vocable = taillis sous futaie, soit une éclaircie permettant de conserver environ 110 arbres de haut jet par hectare. Ces arbres (d'avenir) seront exploités dans 25 à 30 ans.

### Info collecte ordures ménagères - Sacs poubelle

Cette année la Communauté de communes du pays de Salers a fait le choix d'opter pour l'acquisition de **sacs transparents** permettant aux services de collecte de constater des déchets autres qui ne devraient pas être collectés par nos services.

## Informations diverses

### Lotissement communal « Bellevue »

(4 lots)

Les travaux d'aménagement vont commencer (électricité, téléphone, voirie, ...).

Le prix de vente du terrain est de 7 € TTC.

Renseignement auprès de la mairie :

04 71 69 02 01 ou 06 08 89 24 35.

### Accueil de jeunes éclaireurs cet été ...

Comme tous les ans, nous allons accueillir des jeunes du mouvement de scoutisme laïc, en l'occurrence un groupe de Paris Est au moulin d'Ostenac et un groupe de Moselle près du stade. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

### Economie =

La Communauté de communes du Pays de Salers (3 cantons : Pleaux, Salers et St Cernin) compte 9400 habitants.

349 établissements sont inscrits au registre de la chambre de commerce et d'industrie totalisant 809 emplois.

A noter que le tiers de ces établissements seront à reprendre d'ici 10 ans (cf. = retraites)

Source = CCI 15.

### Eclairage public =

Le montant des frais concernant l'entretien de l'éclairage public en 2011 s'élève à 1853 € HT (remplacement de lampes et condensateurs, ...) auquel il faut ajouter 675 € de frais de raccordement des motifs d'illumination sur candélabres. A noter la participation financière du Syndicat d'électrification à hauteur de 25%.

### Dépenses d'électricité pour l'année 2011 : (consommation)

• Pour les bâtiments communaux (Salle des fêtes, mairie, agence postale ...)	2088,00 €
• Eclairage public (lampadaires)	1789,00 €
• Station eau (pompage)	<u>250,00 €</u>
Soit au total =	4127,00 €

### **Lorsque démographie et vie sportive vont de pair ...**

Selon les chiffres publiés par les districts de football d'Auvergne, le nombre de clubs et de licenciés baisse régulièrement depuis 2008. Dans le Cantal, c'est ainsi que le nombre de clubs est passé de 107 à 98.

La diminution du nombre de licenciés est plus significative et inquiétante : 8354 licenciés en 2007 – 2008, 6984 licenciés en 2010 – 2011.

Parmi les raisons pouvant expliquer ces chiffres = citons en premier le manque de jeunes notamment en zone rurale, le manque voire le découragement de nombreux bénévoles, les difficultés financières de nombreux clubs ...

Enfin citons les propos d'une dirigeante du district du Puy de Dôme : « les jeunes s'investissent moins actuellement. Ils prennent le football comme une consommation ... ils jouent mais ne s'impliquent pas dans la vie des clubs. »

Dans ce contexte, on ne peut que se féliciter du dynamisme de notre club (l'USC) grâce notamment aux bénévoles qui l'animent depuis ces dernières années (NDLR).

### **Territoires et démocratie =**

Sous l'impulsion de son nouveau président – Jean-Pierre BEL, des états généraux de la démocratie territoriale seront organisés cet automne. L'objectif est de recueillir la parole des élus sur leurs attentes et leurs propositions pour l'avenir de leurs territoires. Un questionnaire a d'ores et déjà été complété à cet effet par notre municipalité.

**La mission locale** t'accueille et t'accompagne, à titre gratuit, pour :

- **Emploi** « construire ton avenir » - aide au choix du projet - proposition de formations - 1<sup>ère</sup> expérience en entreprise - mise en œuvre du projet - informations, ...
- **Conseils** « améliorer tes recherches » - offres d'emplois – C.V. – lettres de motivations – contacts entreprises – informations ...
- **Formation** « t'informer pour tes démarches » - démarches administratives – logement – santé – transport – citoyenneté – budget ...

**Mission Locale des Hautes Terres et du Nord-Ouest Cantal**

**Antenne permanente :**

rue du 8 mai  
15200 MAURIAC  
Tél. 04 71 67 31 11  
Mail : mlhautesterres.mauriac@orange.fr

### **Alzheimer :**

au service des familles touchées  
par l'un des siens :

À l'hôpital de Mauriac.

- Permanence d'accueil à l'EHPAD (Centre hospitalier)  
1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois – 14 h 30,
- Groupe de parole = 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois -16 h 30,
- Café mémoire = 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois – 16 h 30.

### **Agriculture ...**

Lorsque la SAFER préempte ... cette société a la possibilité de préempter lors de la vente de terres agricoles pour les rétrocéder ensuite.

On aurait pu croire que le but principal était de favoriser l'installation de jeunes ...

*En réalité l'objectif est plus ambigu ...*

*« La SAFER se doit d'intervenir afin de favoriser l'agrandissement et l'amélioration de la répartition parcellaire des exploitations agricoles » !!*

### **Lorsqu'on taxe la santé !!**

En effet le parlement a décidé en novembre 2011 de doubler la taxe sur les complémentaires santé ! (passant de 3,5% à 7%). Finalement le surcoût pour les mutuelles et leurs adhérents s'est élevé à 1,1 milliard d'euros.

On peut estimer que le total des taxes représentera (en 2012) 75€ par personne couverte par une mutuelle et par an.

(Source=le mutualiste)

### **PASSCANTAL**

Le Conseil Général a décidé la reconduction du dispositif d'accès aux sports, à la culture et aux loisirs pour les jeunes cantaliens âgés de :  
11 à 17 ans (nés entre 1995 et 2001).

Près de 9900 adolescents sont ainsi potentiellement concernés.

Ce dispositif dénommé PASSCANTAL consiste à mettre à leur disposition, à partir du 29 mai 2012, un chéquier de réduction vendu au prix de 8 € pour des activités culturelles, sportives ou de loisirs qu'ils pratiqueront en dehors du temps scolaire pour une valeur de 100 €.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :  
Nicolas NEUVILLE en composant le 04 71 46 59 77.

## [www.chausсенac.fr](http://www.chausсенac.fr)

Bien que de création récente, le site créé par la commune et ouvert aux associations fait l'objet d'une bonne consultation. C'est ainsi qu'il a été consulté par 210 « visiteurs différents » en février 2012 et par 194 visiteurs en mai dernier ; le nombre de pages visionnées étant respectivement de 18 000 et de 6 600 !! A noter la très bonne consultation de la « galerie photos » riche de 370 images (visitée au nombre de 27 274 !!). Les photos sont classées selon plusieurs rubriques = nature (fleurs, ...)- vie culturelle, associative et municipale – agriculture – architecture et patrimoine – village et alentours dont 47 images du vieux chausсенac ... Vous pouvez d'ailleurs formuler des commentaires.

Sur la rubrique « accueil » figure l'éditorial mensuel du maire, les principales manifestations ou animations du mois.

## Carte postale



Il était 16 h15, un après-midi d'été ... vers 1910. Les passants semblaient figés, le temps que le photographe prenne la pause, les femmes avec de longues robes et tabliers, les hommes avec un chapeau. On reconnaît le restaurant MAZET et le café Laval. L'arbre est situé sur le futur emplacement du monument aux morts. A droite de la photo on reconnaît l'ancien presbytère.

Article paru en 1910 dans le journal : « Le Cantal Agricole »

**Nous avons pensé que le texte ci-dessous, bien qu'un peu long ... illustre bien une étape de l'évolution de notre agriculture cantalienne vers la mécanisation.**

**Il compare notamment le coût du fauchage par un homme et celui effectué par une faucheuse mécanique « tirée » par des bœufs ou des chevaux :**



### « Les Faucheuses et leur emploi

Est-ce bien le moment d'en parler par ces temps de pluie qui menacent d'en rendre l'emploi presque impossible ?

Il me faut pourtant répondre à de nombreuses questions qui m'ont été adressées relativement à ces faucheuses.

Est-ce difficile à conduire ? me dit l'un, est-ce bien économique ? me demande un autre. Est-ce pratique dans notre pays montagneux ? réclame un troisième.

Je vais essayer de répondre à tous.

Au point de vue de la conduite je suis bien à l'aise pour répondre. Oui c'est très facile à condition d'y apporter un peu d'attention, de surveiller le graissage qui doit toujours être parfait, de connaître le maniement de ses deux leviers, de s'en servir au bon moment, et d'avoir des lames toujours bien aiguisées. Avec un ouvrier qui veut bien apprendre, c'est l'affaire d'une heure.

Comme règles de conduite c'est très simple, faire des lignes droites, tourner toujours franchement, sans couper, et repartir dans la nouvelle direction en pressant un peu plus les bœufs au départ pour éviter le bourrage.

Se rappeler qu'il ne faut *jamais se placer en avant de la lame* quelque soit la docilité de l'attelage, et ne jamais descendre de machine sans débrayer, c'est essentiel pour éviter les accidents.

La faucheuse est-elle économique ? Certainement, elle l'est dès que l'on a une huitaine de jours de travail à lui faire exécuter. Voici d'ailleurs le calcul très simple : Une faucheuse coûte de 320 à 350 francs – prenons ce dernier chiffre. – La machine peut durer 12 ans en bon service lorsqu'elle est bien entretenue.

Sa dépense fixe annuelle, qu'elle travaille ou non est :

Intérêts de 350 fr. à 4% .....	= 14
Amortissement en 12 ans $\frac{350}{12}$	= 29,17
	43,17
Total des dépenses fixes	= 43,17 Fr

La dépense mobile dépend du travail exécuté, elle peut s'établir ainsi :

1 journée de bœufs .....	= 8,00
1 journée d'homme .....	= 3,50
1 gamin pour conduire les bœufs	= 1,50
Huile pour graissage .....	= 0,20
	13,20
	Fr

On peut couper en moyenne dans nos pays montagneux 2 hectares  $\frac{1}{2}$  par jour avec un attelage de bœufs, alors qu'avec les chevaux on atteindrait facilement 4 hectares. Supposons que la machine travaille pendant 10 jours seulement ce qui est peu ; étant donné que la faucheuse servira non seulement dans les prés, et les prairies artificielles, mais aussi dans notre pays, s'emploiera avec l'adjonction d'un appareil à moissonner pour la récolte des céréales.

A combien nous reviendra la journée de travail ? Il faut compter bon an mal an 20 fr, de réparations annuelles :

Dépenses fixes par jour de travail ... $\frac{43,17}{10}$	= 4,31
Réparation par jour de travail .....	$\frac{20}{10}$ = 2
Dépenses mobiles par jour de travail .....	= $\frac{13,20}{19,51}$ Fr

19,51 pour 2 hectares  $\frac{1}{2}$  soit par hectare  $19,51 : 2,5 = \mathbf{7,80 Fr}$

Or nous savons tous qu'il faut au minimum 3 jours à un bon faucheur pour couper un hectare de prairie, et que ce faucheur nous coûte tout compte fait plus près de 5 fr. que de 4 fr. par jour soit de **12 à 15 fr.** au lieu de 7 fr. 80. Et de plus nous savons qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer les bons faucheurs en nombre suffisant, qu'il faut les payer quand même le temps ne permet pas de faucher.

L'économie est donc bien réelle, elle est plus grande encore que je ne l'indique car on ne fauche pas toute la journée pour couper les 2 hectares  $\frac{1}{2}$ , et les bœufs et les hommes peuvent être occupés une partie de la journée à autre chose ce qui diminue le prix de revient.

Enfin la faucheuse est-elle pratique dans nos pays de montagne ? Je n'hésite pas à répondre par l'affirmative car j'en ai fait l'expérience à l'Ecole dont le domaine n'a pas la réputation d'être une plaine unie, et partout, sauf dans les angles aigus, les pentes excessives, dépassant 8% ou les prés de très petites dimensions j'ai pu passer la faucheuse, et en y apportant de l'attention, couper aussi bien qu'à la faux ; il y a toujours des faucheuses pour les parties versées, ou sillonnées de rigoles profondes et nombreuses, mais dans l'ensemble la faucheuse peut marcher économiquement dans la plupart des terrains.

Vous me direz que le travail est difficile dans les prés où l'herbe est fortement versée. C'est exact, mais en admettant même que l'on soit obligé de ne faucher que d'un seul côté et de revenir à vide dans quelques situations, on aura encore avantage à employer la faucheuse, car dans ces parties versées, trop nombreuses cette année, le faucheur ne travaille pas non plus très vite, et il lui faudra plutôt 5 jours que 3 pour couper son hectare.

Enfin une dernière question m'a été posée. Quelle est la meilleure faucheuse ? C'est plus délicat car nous rentrons dans le domaine commercial et je ne puis ni ne veux favoriser ou discréditer telle ou telle marque. A mon avis toutes les marques peuvent être bonnes à condition que *le conducteur en connaisse bien le fonctionnement*. Dans notre pays accidenté, il faut s'attacher à la rusticité de la machine et s'assurer que les engrenages donnent bien une vitesse suffisante à la lame pour qu'on ne soit pas obligé de pousser les bœufs plus vite que leur pas ordinaire pour éviter le bourrage, c'est là une condition essentielle de bon fonctionnement.

Je crois avoir répondu aux principales questions qui m'ont été posées, et j'engage les cultivateurs à ne pas craindre de m'adresser de nouvelles questions sur ce sujet ou tout autre sujet agricole, je suis à leur entière disposition. »

A.- E HILSONT,  
Directeur de l'Ecole d'Agriculture  
Et de la laiterie du Cantal.

### **Un siècle s'est écoulé ...**



C'est en fouillant dans les vieux cartons d'un grenier qu'a été trouvé un exemplaire de la Montagne du 20 mai 1957 !

Les informations données ne sont plus très « fraîches » ( La situation est explosive en Syrie ... Tiens donc !, loi-cadre sur l'Algérie, la situation d'exploitation des mines de Champagnac ou bien, enfin l'affaire des deux mille truites empoisonnées dans une rivière de l'Aveyron).

Malgré tout une information a retenu notre attention, reproduite ici. La maison de Rosa Bonheur à Chaussenac ! Déjà, quarante ans avant la création de l'Association, le patrimoine local était l'objet d'articles dans la presse.

Cela doit attirer l'attention de tous sur la valeur de notre patrimoine et l'intérêt de le conserver. Nous avons tous des « vieilleries » dans nos greniers. Jetez-y un coup d'œil avant de vous en débarrasser, vous y découvrirez peut-être des petites merveilles comme cet article !



« N'hésitez pas à contacter l'association pour nous présenter vos découvertes. »

Cet été l'Association organise pour la sixième année consécutive l'exposition photos « **Quoi de 9 ?** » du 14 au 22 juillet. L'inauguration se déroulera le samedi 14 à 11 h 30 à l'ancienne coopérative laitière.

Dès à présent le bureau de l'Association remercie tous les bénévoles ainsi que les propriétaires des lieux d'expositions qui donnent sans compter.

Le Bureau

# Comice Agricole



Toute l'équipe réunie pour organiser la traditionnelle « Fête du pain » qui aura lieu **samedi 21 juillet** prochain, avec un programme plus ambitieux que jamais. Nous vous attendons aussi nombreux que d'habitude ...

**Dès 9 h** : marché de producteurs

vente de pain, tartes et bourriols

**de 10 h à 14 h** :

exposition de vaches salers

« primées au salon de l'agriculture 2012 »

**14 h** : tournoi de sixte (2,50 €/personne)

**A partir de 20 h** :

Traditionnelle « Génisse à la Broche »

et aligot à volonté

bal animé par Jo BERNARD

(Repas + bal = adulte 15 €, enfant de moins de 12 ans 6 €

entrée du bal seul = 7 €)

tombola tout au long de la journée



Le 50<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu de - la « guerre d'Algérie » dignement célébré = répondant à l'appel de la FNACA, notre association a organisé une cérémonie au monument aux morts le 25 mars dernier.

Des cérémonies avaient été organisées le 19 mars (date historique qui convient le mieux pour marquer l'anniversaire du cessez le feu officiel du 19 mars 1962) à Aurillac et à Paris.

La cérémonie du 8 mai 2012 commémorant le 67<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance.



A noter l'organisation d'un repas convivial en mars et mai derniers qui a réuni de nombreux anciens combattants, leurs épouses et les municipalités de Chaussenac, Pleaux et Rilhac-Xaintrie. (Restaurant de Pleaux et de Rilhac).

« Le 11 novembre commémore l'armistice de la guerre 14-18,  
Le 8 mai : la victoire du 8 mai 1945,  
Le 19 mars : le cessez le feu en Algérie.  
Ce sont des dates historiques ...  
Ayons le courage de ne jamais les oublier,  
ainsi se forge la Mémoire et la Civilisation  
qui se construit tous les jours. »

## Club Rencontre Inter Ages

Au seuil de 2012, nous voilà repartis pour une nouvelle année qui a débuté par l'Assemblée générale, avec distribution des cartes d'adhérents en baisse sur l'année 2011, suivie de la galette des rois dans une bonne ambiance.



Le 31 mars : repas de printemps au restaurant à Montplaisir commune de Chalvignac où une quarantaine d'adhérents a dégusté un bon repas et passé une bonne après-midi ensemble.

Le 15 avril : nous avons organisé un thé dansant, avec l'orchestre « Patrick CALVET » un musicien dynamique qui a fait danser les anciens ainsi que les plus jeunes, suivi d'une soupe au fromage et dessert pour clôturer cet après-midi festif.

Rendez-vous le **12 août** pour la **kermesse**.

La secrétaire

## Comité des Fêtes

Avec un bureau restreint au minima, mais j'espère et je pense avec beaucoup de volontaires la fête patronale aura bien lieu samedi 4 août 2012.



Au programme : concours de pétanque l'après-midi, repas champêtre en soirée avec bal animé par l'orchestre Rémi SALLART. Dimanche 5 : messe à 9 h 45, suivi de la traditionnelle remise de gerbe au monument aux morts et l'apéritif (ouvert à toutes et à tous) offert par la municipalité.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, car la « Fête au village » est un moment important pour les habitants.

Marie-France DABERTRAND

## Bibliothèque

Net ralentissement de la fréquentation et des activités !



Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 14 h à 18 h, vous pouvez y emprunter des livres, des DVD, des CD, des jeux ...

Grace à la Médiathèque départementale, la municipalité et surtout aux bénévoles, vous disposez d'un service que d'autres vous envient, ...

Attention « Soyez vigilants, ne le laissez pas partir, vous le regretterez ! »

La saison 2011-2012 est arrivée à son terme voilà déjà quelques semaines.

Pour nos footeux cette deuxième partie de championnat fût à l'image de la première, les matchs se sont enchainés sans une réelle envie de se sortir des eaux troubles du fond du classement. Très loin des objectifs de début de saison, les chaussenacois ont rendu une copie « bâclée » : la banane fût inévitable. Vous l'avez bien compris, l'USC mauvais élève de la poule B de 1<sup>ère</sup> division va être rétrogradé en division inférieure. Sans vouloir tirer à boulet rouge sur ce groupe, il est facile de constater que certains avaient baissé les bras et les chaussettes dès la trêve des confiseurs et avaient manifestement l'esprit ailleurs, n'honorant pas ainsi le magnifique maillot qu'ils portaient sur leurs épaules trop fragiles. De gros nuages sombres planent sur l'avenir de l'USC et notre club connaît à nouveau une période difficile. De là-haut et selon les infos qui circulent sur Facebook, notre ami Serge Reggiani aurait aperçu des loups sur le terrain de la Croix du Buis. L'un par ici, l'autre par Ally, un autre par Lassudrie. Ils arriveraient de partout, faisons en sorte de les stopper assez rapidement pour ne pas mettre en péril notre Association.

Lors de l'assemblée générale et après une campagne tonitruante un « éléphant » de l'USC a été réélu à la tête du club. Il s'agit de Bernard Dufayet de Bouval - ne laissant aucune chance au candidat sortant Emmanuel Marquet. Il faut dire que les sondages annonçaient depuis plusieurs semaines que le changement c'était pour maintenant. Le nouveau bureau est en place, il lui reste cependant beaucoup de pain sur la planche, espérons que Bernard puisse comme par le passé donner une bouffée d'oxygène à l'USC, mais nous l'avons élu et nous comptons sur lui.

Pour terminer je souhaiterais remercier notre camarade Manu qui a présidé l'USC durant cinq années et qui s'est investi sans compter pour notre club. Il continuera bien sûr à œuvrer pour l'USC mais simplement en joueur dirigeant. Un grand merci pour nos deux entraîneurs Christophe Neige et Thomas Ischard qui n'ont pas obtenu les résultats qu'ils espéraient mais c'est ainsi et le foot à notre niveau reste avant tout un loisir. Et bien sur un grand bravo à l'équipe dirigeante et à notre arbitre Serge Lavergne. J'en reste persuadé l'USC trouvera les forces nécessaires pour rebondir et rebondir très loin.



C.LESCURE

## Ecole de Football de la Maronne

Pour l'école de football de la Maronne dont les clubs fondateurs sont : l'USAM, l'ALPB, l'USLC et l'USC, auxquels il faut ajouter cette saison l'entente Doire-Bertrande, c'est l'heure du bilan sportif.

Cette saison, ce sont 91 jeunes qui ont pu pratiquer leur sport dans toutes les catégories, des petits U 7 U 8 (à partir de 6 ans) aux U 18 (U 17 U 16). L'école de football de la Maronne peut disposer des terrains communaux de St Martin-Valmeroux, Chaussezac, Pleaux, Fontanges et Loupiac, ainsi que des gymnases de St Martin-Valmeroux et Pleaux.

Les championnats 2011-2012 se sont terminés avec des fortunes diverses : les U 18 = 10èmes de la deuxième division, les U 15 = 3èmes de la deuxième division et les U 13 = 4èmes de la deuxième division. Pour les plus jeunes, il n'y avait pas de championnat, mais il faut noter le bon comportement des équipes dans les divers tournois ainsi que l'assiduité des joueurs aux entraînements.



Le vaste territoire, de la Corrèze à St Cernin en passant par Chaussezac et Fontanges, donne une idée des efforts fournis par les joueurs et les entraîneurs ainsi que par tous les dirigeants pour organiser les entraînements et les matchs. Pour la saison prochaine, une journée portes-ouvertes sera organisée début septembre car le football reste un jeu.

### Lucie Blancher

#### **Sélectionnée par la fédération féminine d'Auvergne de football des moins de 15 ans !**

Nous l'avons rencontrée dans sa maison à Contres, non loin de la bergerie de ses parents – renommée par la production de cabécous « le chausseacois »,

Un peu timide certes, souriante, au regard vif, elle a déjà l'assurance d'une sportive ...

Sa passion pour le football s'explique certainement par la pratique sportive de son père, qui a joué plusieurs années à l'USC et pourquoi pas celle de son grand-père Gilbert – ancien joueur à Mauriac.



Elle se rappelle aussi des récréations dans la cour de l'école primaire d'Ally où filles et garçons s'échauffaient avec un ballon...

Son inscription à l'école intercommunale du football « l'Entente de la Maronne » avec des entraînements réguliers tous les vendredis soir, a confirmé ses capacités pour ce sport dominé pourtant par les garçons ... S'entraîner seule parmi eux ne l'a pas effarouché, encouragée aussi par les entraîneurs successifs : Serge Lavergne, Jean-Louis Brajou et Jacques Maze ...

Ses aptitudes furent également décelées par Audrey Capel (professeur d'éducation sportive) au collège de Pleaux, proposant aux instances régionales de football, la sélection de Lucie.

C'est ainsi que notre jeune chausseacoise partit à Vichy – rejoindre la sélection « Auvergne » des moins de 15 ans pour des entraînements et des matchs – dans l'équipe du Cantal ! (des 50 postulantes, 15 furent retenues).

Lucie attend avec impatience sa sélection pour la saison 2012-2013 au poste de milieu droit ou d'attaquante.

Encouragement familiale, école de football, bon esprit, dynamisme sont autant d'ingrédients qui favorisent cette passion et cette réussite sportive.

# PAS DE PETROLE ... MAIS UNE FUITE D'EAU !

Prix de l'eau : (assainissement compris)

- A Chaussenac = 2,14 € / m<sup>3</sup>
- Moyenne dans le bassin Adour Garonne (communes de moins de 500 hts = 3,60 €



Bulletin communal semestriel d'information

Nombre de tirage : 380

Mairie 15700 CHAUSSENAC - 04.71.69.02.01

mail : [mairie.chausсенac@wanadoo.fr](mailto:mairie.chausсенac@wanadoo.fr)

**Comité de rédaction**

Réalisation : Jacques KLEM assisté de Sylvie CAPEL

**Imprimerie**

I2S - 15000 AURILLAC